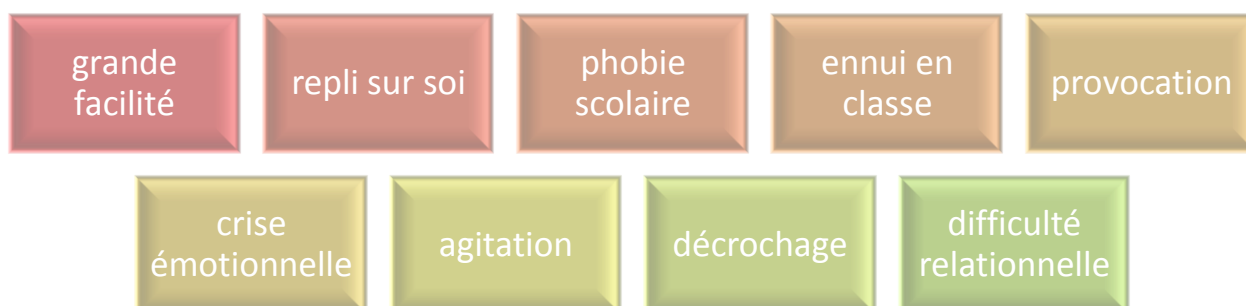


# Groupe d'Accompagnement des Élèves Intellectuellement Précoces (GAEIP)



**Des Objectifs, des Acteurs, des Missions  
pour une meilleure prise en compte des EIP**



**Référente académique : Mme Nadège Bigot,**

**IA-IPR de physique-chimie**

**Tél : 05.16.52.64.82**

**Courriel : [nadege.bigot@ac-poitiers.fr](mailto:nadege.bigot@ac-poitiers.fr)**

(en cas d'absence : M. François La Fontaine : [francois.la-fontaine@ac-poitiers.fr](mailto:francois.la-fontaine@ac-poitiers.fr) )

**Plaquette d'information à destination des établissements**

## Les objectifs du GAEIP

Partant du constat qu'une proportion importante des élèves intellectuellement précoces était en situation d'échec scolaire dans notre système éducatif, un cadre réglementaire a été fixé par l'institution pour l'**accompagnement** de ces élèves. Le projet est soutenu financièrement par le Fonds Social Européen de lutte contre les interruptions de parcours de formation.

Le Groupe d'Accompagnement des Enfants Intellectuellement Précoces rassemble des personnels issus de différents corps de l'Education Nationale autour d'un IPR-IA Référent Académique. Il a pour objectif de faciliter l'intégration, le parcours scolaire et l'entrée dans les apprentissages des EIP. Il intervient dans le second degré.

## Les acteurs du GAEIP

- *Un référent académique*

Conformément à la circulaire n2009-168 du 12 novembre 2009, la circulaire de rentrée 2012 rappelle qu'« un référent académique est nommé sur le thème de la précocité intellectuelle ». Mme *Nadège Bigot*, IA-IPR de Physique-Chimie assure cette fonction de correspondante pour l'Académie de Poitiers.

- *Un chargé de mission*

Enseignant et psychologue clinicien, il a pour rôle de porter un regard psychologique et de proposer un espace d'écoute aux parents qui le souhaiteraient lors des suivis. Il est également responsable de la mise en place des formations.

- *Des référents départementaux*

Interlocuteurs directs des familles et de la communauté éducative, ils prennent en compte les demandes et y répondent en évaluant les besoins et en jugeant, avec le Référent Académique, de l'opportunité d'une intervention.

- *Des accompagnateurs*

Personnes de terrain formées aux particularités de la Précocité Intellectuelle, ce sont elles qui, en dehors de leur fonction initiale, interviennent pour l'essentiel dans les situations où le GAEIP est sollicité.

**Plaquette d'information à destination des établissements**

## Les missions du GAEIP

- **Le suivi d'élèves EIP en difficulté scolaire.** Les suivis sont assurés en binôme. Ils s'articulent en plusieurs temps : les accompagnateurs rencontrent séparément la famille, l'élève, puis l'équipe pédagogique, et informent le médecin scolaire et le Conseiller d'Orientation Psychologue. A l'issue de ces entretiens, les accompagnateurs font part de leur analyse auprès de la communauté éducative et de la famille **dans un esprit de médiation**. Le cas échéant, ils proposent des aménagements pédagogiques lors d'une réunion éducative ; éventuellement, ils sont amenés à réorienter les familles vers des institutions plus à même de prendre en charge une problématique qui dépasserait la précocité. Ils restent à l'écoute des différents acteurs par la suite.

### Personnes à contacter :

Lieu de scolarisation	Référents départementaux dans le second degré
16 : Charente	Mme Carole Bascle <a href="mailto:carole-anne.drevelle@ac-poitiers.fr">carole-anne.drevelle@ac-poitiers.fr</a>
17 : Charente Maritime	Mme Natacha Démore <a href="mailto:natacha.demore@ac-poitiers.fr">natacha.demore@ac-poitiers.fr</a>
79 : Deux Sèvres	Mme Marie-Christine Bernard <a href="mailto:marie-chri.bernard@ac-poitiers.fr">marie-chri.bernard@ac-poitiers.fr</a>
86 : Vienne	M. Jean-Sébastien Driot <a href="mailto:jean-sebas.driot@ac-poitiers.fr">jean-sebas.driot@ac-poitiers.fr</a>

- **La formation :** Le GAEIP propose aux équipes éducatives des stages de sensibilisation et de prise en compte des EIP à travers les dispositifs de formation continue de l'Education nationale (PAF, ECLORE, FSE)

**Personne à contacter :** M. Emmanuel Marzi : [emmanuel.marzi@ac-poitiers.fr](mailto:emmanuel.marzi@ac-poitiers.fr)

- **Le conseil :** Le GAEIP peut intervenir ponctuellement auprès des équipes éducatives qui le solliciteraient autour de problématiques liées à la précocité.

**Plaquette d'information à destination des établissements**